

BIEN COMMUNIQUER



Carnet de Correspondance

Il est le passeport des élèves, le moyen le plus simple pour une bonne communication. *L'élève doit toujours l'avoir avec lui.*

Il vous permet de :

- Connaître le règlement intérieur du collège,
- Prendre rendez-vous avec les professeurs,
- Être informé des événements : dépôt des dossiers de bourse, absences prévues de professeurs, réunions parents-professeurs...
- Connaître l'emploi du temps de votre enfant,
- Être informé des observations et punitions,
- Rédiger les billets d'absence, de retard, de demande de dispense d'EPS, ...

Espace Numérique de Travail



<https://cite-la-fontaine-du-ve.monbureaunumerique.fr>

L'ENT est un espace qui vous permet d'avoir accès aux résultats scolaires de votre enfant à tout moment.



Liberté
Égalité
Fraternité

Cité scolaire La Fontaine du Vê
Sézanne

Cité Scolaire La Fontaine du Vê

Avenue de la Fontaine du Vê

51120 SÉZANNE

Téléphone : 03 26 80 65 10

Mail : ce.0510053f@ac-reims.fr

Site Web

<https://college.fontaine-du-ve.com>

ENT

<https://cite-la-fontaine-du-ve.monbureaunumerique.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h à 18h



Liberté
Égalité
Fraternité

Collège La Fontaine Du Vê
Sézanne



Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée polyvalent La Fontaine du Vê
Sézanne



Liberté
Égalité
Fraternité



Marne
LE DÉPARTEMENT



CITÉ SCOLAIRE LA FONTAINE DU VÊ

Collège

L'ENTRÉE AU COLLÈGE



- 6^{ème}
- 6^{ème} SEGPA

L'ENTRÉE AU COLLÈGE



ENTRÉE EN 6^{ème}

Une seule langue proposée en 6^{ème} : Anglais

26 heures d'enseignements hebdomadaires

(dont 6 heures consacrées aux enseignements complémentaires) :

Français :	4 h 30
Mathématiques :	4 h 30
Anglais :	4 h
Histoire-Géographie :	2 h 30
Éducation Morale et Civique :	0 h 30
Sciences Technologiques :	4 h
Arts Plastiques :	1 h
Musique :	1 h
Éducation Physique et Sportive :	4 h

À cet horaire, il faut ajouter :

- 10 heures de Vie de Classe réparties sur l'année

Des actions pédagogiques

Une ouverture culturelle :

Collège au cinéma, parcours culturels et artistiques en partenariat avec le Conseil Général.

Et bien d'autres projets...

Section Sportive :

Cette section permet aux élèves de concilier études et entraînements spécifiques en lien avec des clubs sportifs. Elle est encadrée par un professeur d'EPS de l'établissement et a vocation à amener les élèves à un haut niveau de compétition.

- **Natation** : en association avec le Cercle des Nageurs Sézannais



ENTRÉE EN 6^{ème} SEGPA

Enseignement Général Professionnel Adapté

Objectifs :

- Aider l'élève à retrouver la confiance par une image de soi plus positive.
- Se construire et adopter un ensemble de valeurs citoyennes.
- Donner du sens aux apprentissages.
- Se construire un socle de connaissances et de compétences pour préparer l'entrée en formation professionnelle et à plus long terme, l'insertion professionnelle.

L'effectif de chaque classe est d'environ 16 élèves.

Horaires hebdomadaires en 6^{ème} SEGPA :

Français :	4 h 30
Mathématiques :	4 h 30
Anglais :	4 h
Histoire-Géographie Éducation Morale et Civique :	3 h
Sciences Technologiques :	4 h
Arts Plastiques :	2 h
Éducation Physique et Sportive :	4 h

DE LA 6^{ème} à la 3^{ème} SEGPA

En 6^{ème} et en 5^{ème}, les élèves bénéficient d'un enseignement général comportant l'ensemble des matières prévues pour toutes les classes de ce niveau, au collège.

En 4^{ème}, les élèves découvrent des champs professionnels.

A la SEGPA de Sézanne, il en existe deux :

- Alimentation Hygiène Service.
- Habitat.



En 3^{ème}, le choix des élèves se portera sur l'un de ces deux champs